

Cahier des prescriptions spéciales relatif à des travaux de surélévation du garage municipal situé à Saint-Denis rue du Maréchal Leclerc et son aménagement en salle de réunion et de bureaux.

-5-

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande d'approuver le cahier des prescriptions spéciales concernant des travaux de surélévation du garage municipal pour y construire une salle de réunion et des bureaux.

Ce travail a été confié à l'Entreprise Gallard.

Le dépense sera de 4.814.200 Frs CFA et sera imputée sur les disponibilités de l'article 230-194 du budget communal 1965 "Salle de réunion et magasins".

Mesdames et Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet.

Je mets la question aux voix./.

M. le Maire : Il s'agit d'un prêt consenti par la CCCC pour des travaux de surélévation du garage municipal et de son aménagement en salle de réunion ou de bureaux.

Je donne la parole à celui d'entre-vous qui la demandera.

M. CHANE KUNE : Je fais une réserve, Monsieur le Maire, quant à l'esthétique du bâtiment.

M. le Maire : Si vous avez des suggestions à faire, je crois que vous êtes mieux placé que n'importe lequel d'entre nous pour les faire.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé,
St. Denis, le 12 Novembre 1965,
P. le Préfet,
Secrétaire général,
J. Choquet